

La musique nous rassemble



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

MANIFESTATIONS

La fête de la
rentrée
samedi 28 août

DOSSIER

La fête de la
musique

ET AUSSI

Le portrait
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Les 17 et 18 juin dernier, nous avons subi des événements météorologiques violents avec notamment de fortes pluies. Ces conditions particulières ont provoqué de nombreuses inondations et malheureusement, quelques maisons ont été touchées. La préfecture a été saisie pour une demande de classement en l'état de catastrophe naturelle et nous attendons, à ce jour, sa décision. Il est indispensable de rappeler aux propriétaires riverains de certains ruisseaux, que l'entretien et le nettoyage des berges leur incombent afin d'assurer le bon écoulement des eaux de ruissellement. D'autre part, la Communauté de Communes a déposé auprès des services de l'Etat les dossiers d'autorisation, requis afin de réaliser les travaux nécessaires pour réduire ces problèmes (bassin d'étalement, renaturation des ruisseaux, etc...). Nous espérons tous les retours rapides à ces demandes et la simplification des procédures.

Dans un tout autre registre, la mairie, sous l'égide de la commission culture présidée par Ingrid COMPAN, a organisé, le 21 juin, la fête de la musique. Quel plaisir de pouvoir se retrouver à nouveau pour ces moments festifs et de partager cette soirée musicale. Quel plaisir aussi d'assister à la représentation théâtrale des enfants qui nous ont offert le 30 juin une soirée de rires, grâce aux pièces de théâtre qu'ils ont interprétées. Un grand merci à eux pour le travail accompli et à Julien GOUGET pour les avoir guidés dans ce projet.

Nous vous proposerons d'autres bons moments à partir de la rentrée en souhaitant que la situation sanitaire le permette et notamment la fête de la rentrée prévue le 28 août.

Très bonnes vacances à toutes et à tous.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Vice-Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1500 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 118 - Juin - Juillet 2021
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



SOMMAIRE

- 3/ AMÉNAGEMENT
- 4/ LA MAIRIE ET VOUS
- 5/ À L'ORDRE DU JOUR
- 6/ DOSSIER : FÊTE DE LA MUSIQUE
- 8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS
- 10/ VIE ASSOCIATIVE
- 14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES
- 16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES
- 18/ INFOS LOCALES
- 19/ PORTRAITS
- 20/ FOCUS : LES JEUX DE L'ÉTÉ

Cours d'eau : réglementation, gestion et entretien

Définition et réglementation

« Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales »

La gestion des eaux pluviales, le ruissellement et la gestion des fossés est inféodée à la propriété foncière et oblige les propriétaires à ne pas aggraver les situations des terrains en aval, et de ne pas les priver de la ressource. **L'entretien d'un fossé est à la charge du propriétaire riverain.**

Les cours d'eau non-domaniaux constituent donc la majorité du réseau hydrographique. Le riverain est propriétaire, au droit de sa parcelle, de la berge et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau. S'il dispose, sur sa partie du cours d'eau, de certains droits (droit de pêche, notamment), **l'obligation d'entretien lui incombe.**

L'entretien régulier du cours d'eau a pour objectif de maintenir :

- le cours d'eau dans un profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux

- de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives, le déplacement ou l'enlèvement localisé de sédiments sont autorisés à condition que cela n'ait pas pour effet de modifier sensiblement le profil en long et en travers du lit mineur.

Pouvoir de police du Maire

Dans l'hypothèse où un propriétaire manquerait à ses obligations de gestion et entretien, le maire peut imposer les travaux après une mise en demeure. Si ceux-ci ne sont toujours pas exécutés, les travaux peuvent être réalisés sous directive du maire ou du GEMAPI et le montant à la charge du propriétaire.

Conseils de gestion et d'entretien

Faune et flore

> **Espèce invasive** : espèce colonisant un milieu dont elle n'est pas patrimoniale, causant par son développement dans ce milieu une perturbation dans l'écosystème (ex : écrevisse de Louisiane, tortue de Floride...).

> **Ripisylve** : formation végétale qui borde les cours d'eau composée d'espèces autochtones des zones humides (en conflit avec les espèces invasives comme le robinier ou l'érable negundo).

Trois strates la composent : herbacée (plantes de petites tailles), arbustive et arborée (arbres).

Entretien

> Principales menaces :

- Embâcles qui obstruent le cours d'eau.
- Effondrement / détérioration des berges.
- Sur-artificialisation des berges qui empêche le cours d'eau de se « mouvoir » à sa guise et qui est aussi une des sources de l'imperméabilisation des sols.
- Pollution des eaux.

> Gestion et entretien nécessaire/obligatoire :

- Par les particuliers : **sur leur propriété, les particuliers ont l'obligation d'entretenir leurs berges mais aussi la zone du cours d'eau à laquelle leur terrain est relié**, notamment en retirant les embâcles qui peuvent obstruer la circulation de l'eau. Cela prend aussi en compte la gestion de la ripisylve. En effet, des berges vides de toute végétation ont bien plus de chance de s'effondrer que des berges végétalisées. Les racines des plantes servent d'ancrage aux berges et permettent leur stabilité.

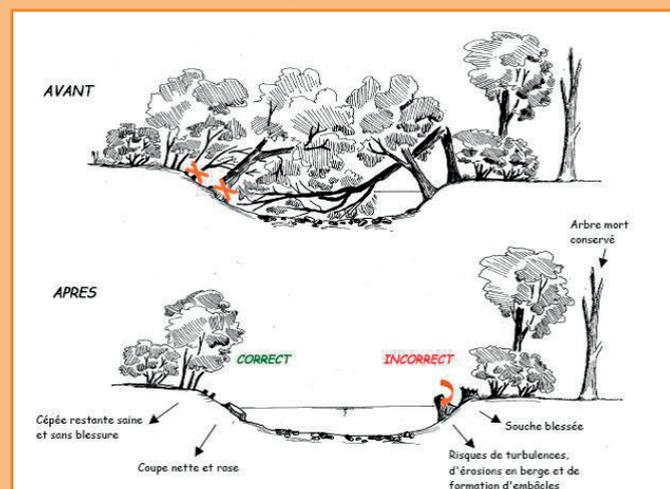
- Par la CCM : sur les cours d'eau non domaniaux, la CCM s'oc-

cupe de retirer les embâcles des cours d'eau 1 fois tout les 5 ans, durée légale de la DIG.

> Important :

Lors du retrait des embâcles, évaluer la pertinence des racines, branchages etc. vis-à-vis des populations aquatiques pour lesquelles cela constitue des caches idéales pour se reposer et se reproduire. Il faut distinguer les obstacles à la circulation de l'eau des éléments qui peuvent servir de cachettes (ex : racines d'un arbre, tas de branche vers le fond du cours d'eau, gravier, plantes aquatiques etc.) et il faut aussi prendre en compte la saison dans laquelle on se trouve (il y a par exemple plus de risques de rencontrer de fortes crues en hiver).

En cas de doutes ou tout simplement en cas de besoin de renseignements, il ne faut pas hésiter à contacter le technicien rivière de la CCM qui pourra vous guider dans la gestion des embâcles et de la ripisylve.



LA MAIRIE ET VOUS

Nouveau : permanence d'une assistante sociale

La mairie, en partenariat avec la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion de Villenave d'Omon (MDSI), met en place des permanences d'assistante sociale. Elles auront lieu **sur rendez-vous, le troisième lundi de chaque mois, à compter du mois de septembre (soit le 20/09) entre 14H30 et 17H30.**

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, merci de contacter la MDSI au 05 57 96 12 68 ou son antenne de Léognan au 05 57 96 02 60.

La fibre progresse



En Gironde, ce sont désormais 150 000 prises qui sont raccordées à la fibre optique. D'ici 2024, 466 000 habitations et locaux professionnels pourront bénéficier de l'Internet très haut débit, dans le cadre du réseau d'initiative publique de Gironde Haut Méga.

Pour suivre les étapes du déploiement dans notre commune, rendez-vous sur le site : <https://www.girondehautmega.fr/>

Canicule : les bons gestes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Résultats des Elections Départementales et Régionales sur la commune

> Elections Départementales - 2^{ème} tour

Bureaux	Nombre électeurs inscrits	Nombre d'émargement	Nombre de votants	Nombre de bulletins blancs	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés	FATH / MARTINEZ	BARRON / CLAVERIE
1	776	203	203	5	6	192	156	36
2	725	231	231	9	9	213	154	59
3	855	289	289	19	6	264	181	83
Totaux	2356	723	723	33	21	669	491	178

> Elections Régionales - 2^{ème} tour

Bureaux	Nombre électeurs inscrits	Nombre d'émargement	Nombre de votants	Nombre de bulletins blancs	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés	DIAZ Edwige	ROUSSET Alain	THIERRY Nicolas	FLORIAN Nicolas	DARRIEUSSECO Geneviève
1	776	201	201	5	0	196	28	103	35	14	18
2	725	228	228	4	4	220	41	93	34	25	27
3	855	290	290	4	2	284	54	103	46	33	48
Totaux	2356	719	719	13	6	700	123	297	115	72	93

État civil

Naissances :

Capucine LHERMITE, le 14/05/2021
Elio FRANCISCO, le 06/06/2021

Décès :

Raymond RASO, le 21/05/2021
Patrick BERNARD, le 21/06/2021

Mariages :

Wendy LE DRÉAN et Mourad SLAOUI, le 22/05/2021
Maïlys BRISÉ et Mathieu MESTIVIER, le 29/05/2021
Aline BRICHE et Jérémie LOUBET, le 26/06/2021
Flavia PUJO et Mathieu ELISSALT, le 03/07/2021
Marie BIBONNE et Miguel Angel GARCIA CASTANO, le 17/07/2021

Extraits du Conseil Municipal du 31 mai 2021

> Modification des statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu

Les statuts de la CCM doivent être modifiés d'une part, pour prendre la compétence mobilité, d'autre part, pour une mise en conformité des libellés au regard de modifications réglementaires.

La compétence Mobilité, une nouvelle compétence facultative

Sur son ressort territorial, chacune des autorités organisatrices de la mobilité est compétente pour organiser :

- des services réguliers de transport public de personnes
- des services à la demande de transport public de personnes
- des services de transport scolaire
- des services relatifs aux mobilités actives ou contribuer au développement de ces mobilités
- des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer au développement de ces usages
- des services de mobilité solidaire, contribuer au développement de tels services ou verser des aides individuelles à la mobilité, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite

Mise en conformité de la dénomination des compétences optionnelles – loi engagement et proximité

La CCM exerçait jusqu'alors des compétences :

- obligatoires, par détermination de la loi
- optionnelles, avec définition d'un intérêt communautaire
- facultatives, à sa libre appréciation

La loi dite « engagement et proximité » a supprimé la notion de compétences optionnelles. Ces compétences continueront d'être exercées, à titre supplémentaire, par les communautés jusqu'à ce que ces dernières en décident autrement. La nouvelle dénomination à retenir pour ces compétences au sein des statuts est désormais « compétences supplémentaires prévues par la loi et soumises à la définition d'un intérêt communautaire ».

Nouvelle rédaction de l'intitulé de certaines compétences au regard des textes en vigueur

> Délibération instaurant une prime exceptionnelle COVID

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'instituer une prime exceptionnelle destinée à compenser les sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics pour les agents stagiaires ou titulaires mobilisés en présentiel
- il s'agira d'un montant par pourcentage de temps de travail en présence physique sur la durée de la fermeture des écoles lors du premier confinement, soit du 16 mars 2020 au 10 mai 2020

Les agents stagiaires ou titulaires ayant travaillé en présentiel bénéficient des montants forfaitaires fixés par paliers en fonction de leur présence sur la période de référence. Elle sera versée en une seule fois sur l'année 2021

> Adoption du plan de formation mutualisé et du règlement de formation des agents de la collectivité

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire de l'Entre-Deux-Mers, du territoire du Bassin d'Arcachon, du territoire du Libournais, du territoire du Médoc, du territoire du Sud Gironde et du territoire de Haute Gironde du département de la Gironde.

A l'issue de cet accompagnement, les collectivités du territoire ont décidé de pérenniser cet outil.

Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

Le Conseil Municipal de Saint-Médard d'Eyrans, après avis du Comité technique émis en dernier lieu le 15 décembre 2020, décide d'adopter le plan de formation mutualisé et le règlement de formation.

> Rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes de Montesquieu et rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes de Montesquieu et du rapport annuel 2020 du service de l'élimination des déchets.

> Dépôt d'une autorisation du droit des sols

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de démolition de la salle des fêtes actuelle et la construction en lieu et place d'une salle culturelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire ou Pascal BARROUILHET, adjoint au maire, à déposer une demande d'autorisation de démolir et de construire et de signer tout document utile dans cette affaire.

> Tirage au sort des jurés d'assises

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application des dispositions de la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 portant sur le jury d'assises et en vue de dresser la liste préparatoire 2022, il convient de procéder au tirage au sort.

Celui-ci s'effectue à partir de la liste électorale et concerne 6 personnes.

La musique a rassemblé !

Retour en photos sur la fête de la musique édition 2021

Il y avait bien longtemps que les cris de joie des enfants, les rires des parents et les sons de la musique n'avaient pas autant résonné dans la commune ! La fête de la musique 2021 est venue nous rappeler, le temps d'une soirée, la vie d'avant. Ce fut un réel succès, autant par la qualité des artistes, la participation du public que par l'esprit qui y régnait.





DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Vacances d'été : c'est parti !



Atelier théâtre : "casting réussi !"

Après une année sans représentation, crise sanitaire oblige, les enfants de l'atelier théâtre du périscolaire primaire, se sont produits sur la scène de la salle des fêtes. Mercredi 30 juin dernier, les 16 comédiennes et comédiens, ont présenté deux pièces. Les jeunes espoirs saint-médardais ont pu compter sur le public venu nombreux, pour les encourager.



Cette année, le thème choisi était « le casting au cinéma », avec les deux pièces « Casting de rêve » de Jean-Claude Martineau et « Le tournage du film qui fait vachement pas peur » de Patrick Mermaz. Les rires et les applaudissements furent nombreux et mérités, pour acclamer les interprètes ! Le travail réalisé par Julien GOUGET qui anime cet atelier et met en scène, ainsi que les mois d'apprentissages et de répé-

titions des enfants ont porté leurs fruits. Du reste, un extrait de la deuxième pièce fut également interprété aux « Scènes Buissonnières », à Cabanac-et-Villagrains.

En préambule, Julien GOUGET a remercié les enfants pour leur implication et leur travail, les parents pour leur disponibilité et leur présence le soir-même, ses collègues investis et bien entendu la municipalité, pour le soutien à cet atelier et l'aide matérielle apportée pour la représentation. A l'instar des comédiens professionnels, les enfants ont été coiffés par Sandra, Doriane et Louna, du salon de coiffure « Image de soie » et maquillés par Coralie DUPUY.

Les parents peuvent être fiers de leurs enfants, des talents se sont révélés, d'autres encore améliorés et tous attendent avec impatience les inscriptions à la rentrée !



Carte + : RAPPEL des nouveautés

Le dossier famille dématérialisé est en ligne. Vous pouvez d'ores et déjà le mettre à jour sur le portail carte + en vous connectant à votre compte. Cette démarche remplace les dossiers papier.

Attention, ce dossier devra être complété pour pouvoir effectuer toute réservation pour la rentrée scolaire 2021/2022 : cantine, ALSH.

En septembre, les badgeuses auront disparu pour laisser place aux tablettes de pointage pour l'accueil périscolaire (matin et soir) :

- Les pointages seront désormais effectués directement par les animateurs
- Le système du 1/4 d'heure ne changera pas et les tarifs resteront les mêmes

L'inscription à la cantine est désormais obligatoire par Internet.

- Les parents pourront inscrire leurs enfants à la cantine jusqu'à la veille au soir, via le portail famille.
- Attention, pour tout repas non réservé qui serait pris par l'enfant, une pénalité de 2€ sera automatiquement appliquée. En effet, les réservations déterminent le nombre de repas à confectionner.

- L'inscription est possible pour un jour, une semaine, un mois... à condition que le compte famille soit alimenté à concurrence des réservations.

- Dans le cas où vous souhaitez désinscrire votre enfant, vous aurez la possibilité de le faire, via le portail carte +, jusqu'à minuit, la veille de la date souhaitée. Si vous ne l'avez pas désinscrit, le repas vous sera facturé.

- Si votre enfant est malade, seul un certificat médical sera accepté, pour décompter le repas.

- Pensez à désinscrire votre enfant pour les sorties scolaires.

Le compte carte + doit être alimenté avant toute réservation à l'ALSH ou inscription à la cantine.

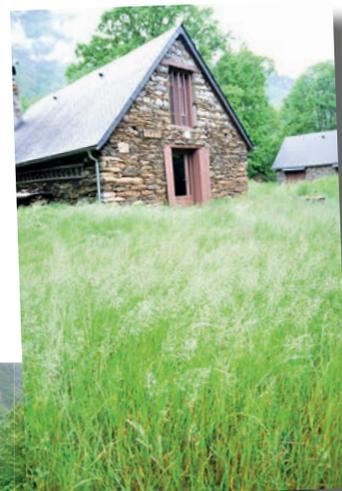
Les modalités de paiement restent les mêmes : Internet, chèque, espèce directement en mairie, ticket CESU papier (uniquement pour accueil périscolaire et ALSH).

IMPORTANT : toutes les familles doivent impérativement avoir complété et mis à jour leur dossier famille avant la rentrée scolaire. Aucune réservation ne pourra être faite sans cela.

BAYEN : de retour à la grange !

Cette fois, c'est la bonne ! Nous allons pouvoir, au vu de la situation épidémique, réaliser les trois camps prévus du 12 juillet au 12 août, avec, certes, un peu moins de jeunes qu'à l'accoutumée, directives sanitaires obligent, mais nos camps se feront. Lors du week-end de Pentecôte, nous avons préparé la grange. Quel plaisir de la revoir et de nous retrouver pour organiser la venue des 38 jeunes inscrits aux différents séjours ! Quel travail aussi ! A l'extérieur comme à l'intérieur, le grand nettoyage s'imposait. Les photos parlent d'elles-mêmes.

A compter du week-end du 21/22 août, la grange sera à nouveau ouverte à la location pour les particuliers adhérents et les associations. Une durée de 5 jours minimum sera respectée entre deux locations conformément aux consignes sanitaires.



Familles Rurales : assemblée générale

Cette année, du fait de la pandémie, notre assemblée générale a eu lieu par correspondance, sachant qu'en 2020 nous comptons 220 adhérents. Le conseil d'administration s'est réuni le 16 juin 2021. Le quorum n'étant pas atteint, nous avons eu une assemblée générale extraordinaire le 28 juin. Le rapport 2020 et le prévisionnel 2021 furent adoptés et nous avons élu un nouveau membre à notre conseil d'administra-

tion. Merci à cette personne de venir étoffer notre équipe. En effet, nous avons besoin d'aide et de soutien si nous voulons maintenir les activités au sein de notre association Familles Rurales.

Nos activités devraient reprendre à la rentrée scolaire (voir notre flyer joint).

Pétanque : les news de l'association

La saison démarre enfin et début juin, le club a pris place dans son nouveau local. Nous remercions la municipalité ainsi que notre licencié, Bernard Pujol, qui nous a procuré les meubles pour l'aménager.

Courant juin, nous avons participé aux qualifications pour les championnats de France. Malgré deux équipes seniors, cinq équipes de vétérans et une équipe mixte, aucun titre mais le plaisir était au rendez-vous.

Le championnat vétérans a commencé le 29 juin et trois équipes y ont participé, dont deux qui ont remporté leur compétition.

Prochaines rencontres les 20 juillet, 27 juillet, 3 août et 10 août.

Le championnat sénior n'a pas pu se faire faute d'engagés.



TCSM : une saison s'achève, une autre se prépare

Avec le déconfinement du mois de juin dernier, l'activité tennistique s'est emballée ces dernières semaines. Le championnat de Gironde interrompu en novembre dernier, a pu reprendre pour les équipes engagées. L'équipe féminine s'est hissée à la première place avec de très belles performances. Bravo les filles ! L'équipe masculine termine quant à elle, deuxième de sa poule. Bravo à l'ensemble des compétiteurs qui ont su répondre présents sur un planning contraint.

La fête de fin de saison a permis de réunir petits et grands, autour d'olympiades et d'une auberge espagnole.



Cette saison 2021 s'achève également sur la réalisation d'un tournoi jeunes pour les catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans et 50 jeunes ont répondu présent. A noter que nous avons des joueurs du club en finale : Titouan (11/12 ans) et Thibault (15/16 ans).

Le club est fier de vous compter parmi ses licenciés et nous félicitons tout particulièrement Thibault qui a remporté sa catégorie après un match de 3h30 !!!

La rentrée 2021 se prépare avec des perspectives d'activités riches et variées que cela soit autour du terrain ou en dehors (Tournoi, TMC, Championnat, Noël, Galette, ...).

Pour sa quatrième édition, le tournoi Open Senior aura lieu du 29 août au 18 septembre. Il s'adresse à tous les compéti-

teurs, hommes et femmes, séniors de NC à 5/6 et +35 de NC à 15/3 pour les hommes et NC à 30 pour les femmes.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur l'application TENUP ou auprès de Cyril Hernandez au 06 50 71 44 35.

Pour les licenciés du club, n'hésitez pas à venir nous prêter main-forte durant le tournoi où bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous.

Pour les amateurs de tennis, venez nous rendre visite durant cette période, nous serons heureux de vous accueillir et lors de cet événement, il vous sera possible de vous inscrire ou réinscrire pour la saison 2022.



Côté agenda, la prochaine assemblée générale se tiendra le 11 septembre à 12h.

Enfin, si vous souhaitez découvrir notre sport, une matinée Portes Ouvertes est prévue le 11 septembre prochain de 9h à 12h.

Toute l'équipe du TCSM vous y attend nombreux !

En attendant de vous retrouver sur les courts, nous vous souhaitons un très bel été.

La Com du TCSM

Comité des fêtes : le retour de la fête !

Les 24, 25 et 26 septembre, le comité des fêtes vous propose un week-end de festivités dont vous trouverez le programme complet dans ce journal.

INSCRIVEZ-VOUS au repas du samedi soir en déposant votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque dans la boîte aux lettres de la mairie, dans une enveloppe portant la mention « repas comité des fêtes » (les chèques ne seront encaissés que le 20 septembre).

Autres moyens de paiement proposés 100 % sécurisés :

- Par carte bancaire : en nous contactant sur l'adresse mail alainginard@gmail.com et en indiquant vos coordonnées complètes, votre téléphone mobile, votre adresse email et le détail de votre réservation. Un lien de paiement par CB vous sera alors envoyé en retour afin que vous puissiez l'effectuer à distance.

- Par virement : comme précédemment après réception de votre mail sur l'adresse stmedardenfete@gmail.com, vous recevrez le RIB du compte vers lequel l'effectuer.

Vous recevrez ensuite un reçu de votre paiement et votre confirmation d'inscription au repas.

ATTENTION : date limite d'inscription le 15 septembre

Le nombre de places est limité à 250 personnes, et aucune participation ne sera possible sans inscription et paiement préalable.

Par ailleurs, obligation pour les participants de présenter une situation vaccinale à jour ou un test PCR négatif de moins de 48h.

Retrouvez l'ensemble du programme de la fête sur notre nouveau site internet :

<https://sites.google.com/view/comitedesfetesstmedard33650/>

Et toutes nos actualités sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/stmedardenfete/>

On vous donne rendez-vous en septembre, bonnes vacances à toutes et à tous !

APBA : 25 ans !

Fondée le 4 juillet 1996 sur la volonté de Frédéric et Martine Bordessoule, l'APBA célèbre en cette année 2021, ses 25 ans ! Les objectifs initiaux de l'association sont de rechercher des fossiles du règne animal et végétal, hors restes archéologiques et de les étudier, d'attirer des amateurs, collectionneurs, étudiants, scientifiques, afin de créer un groupe de recherches, de vulgariser la paléontologie et les sciences de la Terre en général, de partager ses connaissances dans le domaine de la paléontologie et enfin de créer une banque de données paléontologiques sous forme de documents et de collections privées, accessibles au grand public.

Durant ces 25 années, les dirigeants et les membres de l'association ont œuvré pour atteindre ses différents buts et vulgariser la paléontologie en direction du plus grand nombre. Programmes de prospections, campagnes de fouilles, expositions, animations scolaires et grand public, publications, participations à des projets avec d'autres associations géoscientifiques, visites extérieures... ont rythmé ces deux décennies et demi, sous deux Présidences, celle de Frédéric Bordessoule durant 18 ans et celle de Frédéric Meunier depuis 7 ans, et six Vice-présidences avec Martine Bordessoule, Sébastien Buisson, Frédéric Meunier, Bérangère Clavé-Papion, Philippe Delaunay et Patrick Pestana.



Le bureau de l'APBA. (De gauche à droite : Patrick Pestana, Vice-Président, Martine Bordessoule, Trésorière, Frédéric Meunier, Président, Bérangère Clavé-Papion, Secrétaire et Jean-Luc Roumagous, Trésorier-adjoint) avec le gâteau d'anniversaire.

Tous ont travaillé à la réussite du projet fondateur avec brio et dans le respect du code de déontologie de l'association.

Le 4 juillet 2021, les membres de l'APBA se sont retrouvés au siège de l'association à Saint-Médard-d'Eyrans, pour participer à une réunion trimestrielle avant les grandes vacances d'été et partager un moment d'échanges et de convivialité, autour d'un déjeuner champêtre, pour célébrer comme il se doit cet anniversaire.

L'APBA espère pouvoir continuer à œuvrer pour une meilleure connaissance de la paléontologie régionale dans les années qui viennent.

Bon anniversaire et longue vie à l'APBA !

HBSME : fin de saison sportive et festive

Grâce aux beaux jours, les collectifs du HBSME qui avaient pu retrouver la pratique en extérieur depuis plusieurs semaines, ont repris possession du terrain à l'intérieur de la salle le 9 juin en accord avec les décisions gouvernementales.

Le 16 juin, s'est tenue l'Assemblée Générale du club, toujours dans une ambiance conviviale, suivie d'un repas offert à l'ensemble des licenciés et à leur famille.

Les journées découvertes dans les écoles primaires environnantes ont connu un vrai succès.

La saison s'est terminée en beauté le samedi 3 juillet, avec la remise des trophées et de surprises pour le babyhand et le minihand, avant une auberge espagnole des plus conviviales. Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée, alors prends tes baskets et rejoins-nous !



St Med Loisirs : la rentrée du badminton

La section badminton de St Med loisirs rouvre sa saison À bientôt et badmintonnement votre ! 2021/22 le 25 août prochain. Même si l'année passée, COVID oblige, a été émaillée de plusieurs fermetures et réouvertures, la plupart des adhérents ont déjà répondu à l'appel. Nous espérons pouvoir de nouveau faire une saison complète.

Les nouveaux adhérents sont bien évidemment les bienvenus.

Comme à notre habitude, les séances se font à la salle multisports, tous les mercredis de 20h à 22h, y compris durant les vacances scolaires (sauf les jours fériés). Notre section est réservée aux adultes.

Venez pratiquer le badminton en mode détente et plaisir.

N'hésitez pas à contacter Stéphane (06 87 74 84 64), Gilles (06 83 27 73 42), Aude et Sandrine pour toute nouvelle inscription.



Rugby : tous au rendez-vous !

Une reprise en juin qui a fait du bien. Dès le premier entraînement, on a compté 32 joueurs. La température n'a pas empêché le rassemblement. Les coachs avaient anticipé en préparant des petits ateliers et toujours sans plaquage. Le couvre-feu de 23h a réduit la durée d'entraînement. A 21h, c'était douches en extérieur suivi du traditionnel repas. 6 nouveaux joueurs sont venus sur ce premier acte, soit des potes, soit les fistons ! Une ambiance très conviviale.

Notre volonté pour la saison qui arrive est de garder l'identité du club. De partager de bons moments autour de notre sport. De rivaliser comme les saisons précédentes face aux équipes loisirs. Et peu importe le niveau de chacun, tout le monde jouera.

Le 26 juin, un Arruanais a réuni tous ses anciens collègues de formation venus de Paris. Visite, dégustation au Chai d'Eyrans et surtout tournoi à 7 de touch-rugby... peu importe le résultat, c'était une journée comme on les aime.

La fête du Club a eu lieu le 4 juillet. La pluie n'a pas entaché l'évènement, où joueurs et leurs familles ont pu passer un bon moment autour d'une paëlla géante. 50 personnes ont pu la déguster, élaborée par nos soins. Des burgers pour les enfants étaient prévus.

L'AG aura lieu à la rentrée, les dates seront communiquées sur notre site Arruanais.fr

Bonnes vacances à tous !



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ecole maternelle

La fête de fin d'année en photos !



Ecole élémentaire

CP : visite de l'auteur illustrateur Maxime Derouen et de la graveuse Marie Labalette



CM1/CM2 : sortie à la Dune du Pilat



CM2 : atelier gravure + visite du Château de Castenaud la Chapelle (Dordogne)



Les coups de coeur du club de lecture



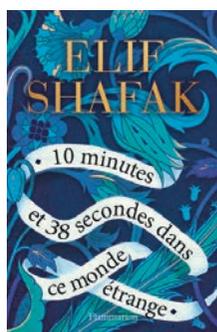
« **Patria** »

de **Fernando ARAMBURU**

Des années de plomb du post-franquisme jusqu'à la fin de la lutte armée, Patria s'attache au quotidien de deux familles séparées par le conflit fratricide, pour examiner une criminalité à hauteur d'homme, tendre un implacable miroir à ceux qui la pratiquent et à ceux qui la subissent.

« C'est une peinture du pays Basque avec l'histoire de ces deux familles qui vont devenir ennemies en raison de leurs divergences politiques. C'est écrit dans un style surprenant qui accroche avec des allers-retours entre passé et présent » Marijo

« Le caractère fanatique de cette identité basque espagnole est très bien décrit et analysé. L'enrôlement de ces jeunes pour être des héros et le drame qui emporte des familles dans cette véritable guerre civile sont très touchants » Martine



« **10 minutes et 38 secondes dans ce monde étrange** »
d'**Elif SHAFAK**

En retraçant le parcours de cette jeune fille de bonne famille dont le destin a basculé, Elif Shafak nous raconte aussi l'histoire de nombre de femmes dans la Turquie d'aujourd'hui.

« 10 minutes et 38 secondes... C'est le temps durant lequel le cerveau humain peut encore fonctionner alors que le cœur a cessé de battre, en l'occurrence celui de Tequila Leila, prostituée assassinée dont le corps a été retrouvé dans une benne à ordures d'un faubourg d'Istanbul. C'est donc une galerie de portraits de personnages cabossés qui forment un groupe soudé. La lecture est structurée par ces chapitres minutés et reste fluide et agréable » Sandra

« Je retrouve ce mélange entre le rationnel et l'irrationnel qui me plait tant dans la littérature du bassin méditerranéen. Ce milieu de la prostitution, qui même dans la mort est rejeté, mis au ban avec le cimetière des oubliés, est particulièrement touchant » Aurore

« C'est un roman sensible, touchant qui peut plaire à de nombreux lecteurs : il peut se lire comme une enquête, comme un récit de voyages en Turquie et surtout à Istanbul, et beaucoup de références historiques avec des événements réels et forts du 20ème siècle. C'est une ode aux femmes, à l'amitié mais aussi aux personnes laissées pour compte. » Christine



« **Le cheval rouge** »

d'**Eugenio CORTI**

Roman autobiographique, Le Cheval rouge suit la destinée de jeunes italiens engagés dans l'armée de Mussolini, patriotes et hostiles au fascisme.

« C'est un livre historique, de références pour l'Italie. Cette réédition concentre 3 romans dans un et donc assez costaud à lire d'un trait ! Cette grande saga retrace l'histoire d'une famille catholique bourgeoise prise dans la guerre contre la Russie avec toute sa sauvagerie, la chute de Mussolini avec les camisa negra et enfin l'histoire des conflits politiques entre partis catholiques et partis communistes jusque dans les années 80 ! Un très beau texte, avec des descriptions, des paysages et une écriture poétique magnifique » Aline

« L'auteur a quasiment fait une œuvre autobiographique très dense, ayant lui-même fait la campagne de Russie et étant fervent catholique. Son personnage principal, Michele Tintori lui ressemble et s'engage dans les armées qui partent en Russie pour étudier de près le communisme qu'il ne comprend pas. J'ai appris énormément sur l'histoire de l'Italie, avec une écriture si précise que l'on vit les scènes même les plus terribles. Les années 1968/1974 ont été bouleversées chez nous aussi par la révolte des jeunes. La religion pour certains disparaît alors que pour d'autres (dont les héros du roman) se renforce et ils en deviennent de fervents défenseurs du catholicisme que l'on qualifierait aujourd'hui d'intégristes. La « bagarre » de la fin est sur le referendum du divorce. Bref un livre passionnant mais que je conseillerais aux lecteurs férus d'histoire ! » Chantal

AGENDA SEPTEMBRE

Spectacle "Lire élire"

À la salle des fêtes - Mercredi 22 septembre - 16h

Spectacle par la compagnie "Le dernier strapontin" (réservé aux enfants inscrits au projet)

Club lecture adulte

À la bibliothèque - Mardi 28 septembre - 18h

(programmation détaillée à venir)

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 29 septembre - 10h30/11h30

« Les émotions »

+ En septembre, zoom sur « les femmes dans la Science » avec l'exposition « les découvreuses anonymes » : cette exposition redonne de la visibilité aux femmes scientifiques qui ont joué un rôle majeur dans l'informatique, la biologie, la physique, la chimie ou encore l'anthropologie.

Projet « Simones » : toute l'année, un programme d'expositions, de spectacles, d'ateliers pour tous, pour mettre à l'honneur les figures féminines de l'histoire et de nos territoires. Un projet d'actions culturelles porté par le réseau des bibliothèques « En voiture, Simone ! » qui éveillera ces Simones qui sommeillent en nous ! Rendez-vous sur le portail biblio-simone.fr pour en savoir plus.

Lire, élire

Les enfants inscrits au projet « lire élire » ont pu participer à des ateliers numériques proposés par Sophie, la bibliothécaire. En s'inspirant des livres de la sélection, ils ont imaginé un univers sonore pour vous faire partager leurs découvertes littéraires. Vous pourrez écouter très prochainement ces « capsules sonores » sur le Facebook de la bibliothèque et sur la chaîne YouTube de la commune.

Le projet « Lire élire » se poursuit avec une rencontre débat/activité manuelle le vendredi 17 septembre à 17h et un spectacle de lecture théâtralisée des livres par la compagnie « Le dernier strapontin » le mercredi 22 septembre à 16h.

Puis, du 4 au 13 octobre, les enfants voteront pour leurs livres préférés dans les mêmes conditions de vote que les grands (ou presque).

Une fête de clôture sera programmée pendant les vacances de la Toussaint, avec l'annonce des résultats et la remise des chèques lire !



Le club de lecture enfant



Depuis le début de l'année scolaire, un club de lecture enfant s'est formé en partenariat avec la classe de CE1/CE2 d'Aurore et Sophie de la bibliothèque.

Ce sont sept enfants qui ont pu découvrir des romans spécifiquement sélectionnés et échanger entre eux, en s'adaptant aux contraintes sanitaires. Dans ces livres, se trouvait une « fiche avis » qu'ils remplissaient et laissaient dans le livre, pour que les prochains lecteurs en prennent connaissance.

Deux rendez-vous ont pu être proposés pour permettre aux enfants de prendre du plaisir à faire partie de ce club, avec deux activités manuelles : création de marque-pages et de badges du club.

Le projet continue pendant l'été, nos petits lecteurs sont partis en vacances avec de la lecture et rendez-vous à la rentrée pour voter pour leurs coups de cœur. Les enfants qui souhaiteront rejoindre le club seront les bienvenus ! Une réunion sera proposée pour des inscriptions au mois de septembre.

Bel été à tous les enfants entre plages, repos, promenades et lectures !

La fête de la rentrée

La municipalité organise la fête de la rentrée, samedi 28 août 2021. Au programme :

> 18h30 à la salle des fêtes : « Monsieur S » - humoriste - entrée gratuite – sur réservations à la mairie – dans la limite des places disponibles

> A partir de 19h30 place de la Loi 1901 : bal guinguette esprit champêtre avec Music' Live (21h), restauration et buvette sur place.

Conformément aux nouvelles directives gouvernementales, un pass sanitaire devra être présenté par toute personne de plus de 18 ans.

NE JETONS PAS TOUT À L'ÉGOUT

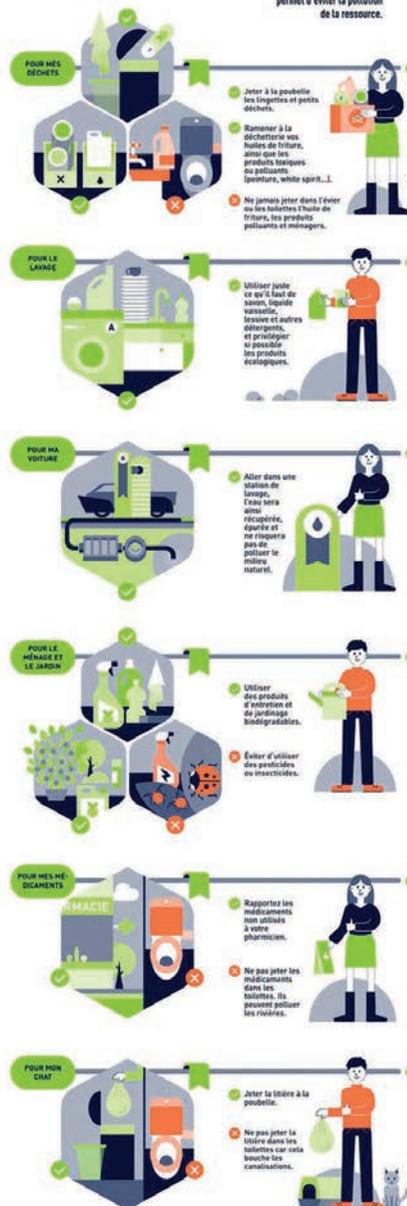
Malgré son nom courant de « tout à l'égout », le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle et n'est pas en capacité de tout collecter. Ainsi, vous ne pouvez pas y jeter tous vos liquides ou certains déchets ménagers en apparence compatibles avec la fonction du réseau de collecte. Pour vous aider, voici une liste indicative des éléments à ne pas jeter dans le réseau d'assainissement.



Adoptons les bons gestes !

Consommer sans polluer l'eau

Adopter les bons gestes permet d'éviter la pollution de la ressource.



Centre de vaccination intercommunal Montesquieu

Le centre de vaccination intercommunal a ouvert ses portes à la salle des fêtes de La Brède le mardi 8 juin, permettant ainsi aux 45 000 habitants du territoire de la Communauté de Communes de bénéficier d'un centre de vaccination proche de leur domicile.

Le centre ouvre 5 jours sur 7 : du mardi au samedi matin, pour tous les habitants de la Communauté de Communes de Montesquieu. Les prises de rendez-vous se font en priorité depuis le site internet doctolib.fr où chaque personne pourra directement réserver les 2 consultations correspondant aux 2 injections du vaccin.

Les rendez-vous pour la vaccination COVID-19 sont ouverts aux :

- > Personnes de plus de 18 ans.
- > Personnes de 12 à 17 ans inclus (vaccin Pfizer-BioNTech uniquement).

Prendre rendez-vous

> Sur le site internet doctolib.fr

> Du lundi au vendredi de 14h à 18h :

- par téléphone au 05 56 20 20 30

- à l'ancienne mairie de La Brède (5 Place Montesquieu 33650 La Brède)

Centre de vaccination intercommunal - Salle des fêtes - 4 Avenue Charles de Gaulle - 33650 La Brède

- Mardi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Mercredi et jeudi : de 13h à 20h

- Samedi : de 9h à 12h30

Michel LOPEZ : nouveau Président de LGVEA



Michel LOPEZ a rejoint notre commune en 2000, avec son épouse et leur fils. Officier sapeur-pompier à l'Etat-major de Bordeaux à la retraite, il est très impliqué dans le monde associatif communal. Secrétaire de l'ACCA (association communale de chasse), il a également été vice-président de la LGVEA depuis sa création en 2010. Il en est désormais le nouveau Président, toujours

aux côtés de Jean-Robert THOMAS.

Ce passionné entend, par l'intermédiaire de l'association, défendre les intérêts généraux, surtout lorsqu'on porte atteinte à l'environnement, ce qui est le cas avec les projets GPSO et AFSB. Les membres de LGVEA travaillent en ce sens et essayent de montrer que des solutions alternatives existent,

que les financements annoncés sont sous évalués, ou encore que privilégier les trains du quotidien et le fret ferroviaires seraient des solutions... Ils soulèvent des problématiques environnementales et sensibilisent le plus grand nombre aux difficultés que pourraient rencontrer les communes avec ces futurs projets, notamment Saint-Médard-d'Eyrans.

Se battre pour sa commune et dans l'intérêt de tous, c'est ainsi que Michel LOPEZ conçoit son rôle de Président.

L'association et la commune ont aussi créé une commission extra communale (COMEX-AFSB) dont l'objectif est de rédiger un mémoire qui sera transmis à madame la Préfète, après délibération du Conseil Municipal. En effet, dans l'éventuelle perspective des travaux liés aux Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB), il est indispensable que la commune informe l'Etat de l'impérieuse nécessité d'établir ses engagements quant aux dispositions que devraient suivre SNCF Réseau, ou ses contractants, avant et pendant les travaux.

LGVEA : Association Landes Graves Viticulture Environnement en ARRUAN



Assemblée Générale de LGVEA en 2016

L'Association LGVEA rassemble initialement tout habitant de Saint-Médard-d'Eyrans, et par extension du pays de l'ARRUAN, qui entend défendre l'environnement et la qualité de vie sur ce territoire.

L'Association a pour but principal de mettre en commun les connaissances, ainsi que les ressources intellectuelles et matérielles de ses membres, pour agir dans tous les domaines où il peut y avoir atteinte à l'environnement et au cadre de vie sur le territoire.

Elle entend notamment organiser, par tout moyen à sa convenance, la défense des intérêts des habitants du territoire face aux menaces sur le foncier bâti et non bâti, la vie communale, l'environnement agricole et naturel, la qualité de vie... provenant des projets de construction de lignes ferroviaires à grande vitesse (LGV). Pour cela l'Association s'autorise à se rapprocher de toute administration ou organisme privé et public, participer à des commissions paritaires, communiquer avec tout organisme et siéger en son sein, lui permettant d'assurer, au mieux des intérêts de ses membres, ses missions principales ci-dessus.

<http://lgvea.over-blog.com/>

Des jeux pour l'été

Cet été, nous vous proposons quelques jeux, à faire en famille, sur la plage, dans un hamac, au bord d'un lac de montagne, dans votre canapé...

Réponses à la rentrée sur le site internet de la commune !

LE SUDOKU DU SOLEIL

	4						1	
		6					2	
2	1		8	6	3		7	9
	5		4		9		2	
4								1
	7		3		5		8	
3	2		7	9	1		6	8
		9					3	
	8							9

www.fortissimots.com

LES MOTS MÊLÉS DE LA PLAGE

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	M	
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

www.fortissimots.com

- | | | |
|---------|----------|----------|
| ALGUE | ETALE | MASCARET |
| AMERRIR | HOULE | MEDUSE |
| BAIE | ISTHME | MER |
| BARRAGE | JETEE | PASSE |
| CRABE | JUSANT | PHARE |
| DIGUE | LAGON | POLDER |
| ECLUSE | LAISSE | SABLE |
| ECUME | LITTORAL | TEMPETE |
| ELEMENT | MAREE | VAGUES |
| ESTRAN | MARNAGE | VASIERE |

LES MOTS CROISÉS DES ENFANTS

Retrouve chaque mot lié à sa définition ci-dessous et écris-le, dans la grille, au numéro correspondant.

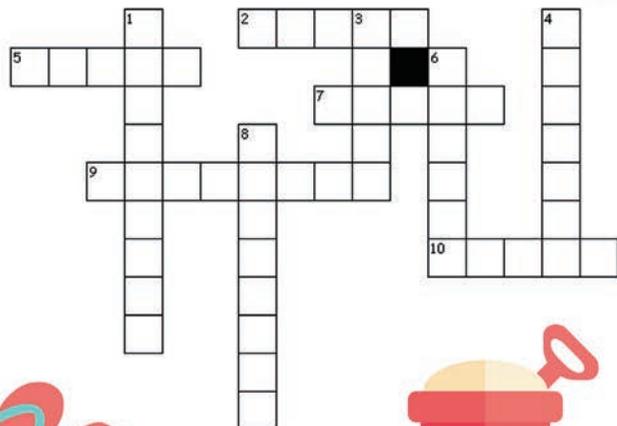
Horizontalement :

- Large étendue qui borde la mer
- Grand filet pour se reposer
- Bonheur des surfeurs
- Terrain de jeux des marmottes
- Matière première pour fabriquer des châteaux



Verticalement :

- Activité préférée des marcheurs
- Gourmandise qui rafraîchit
- Grand cousin du parapluie
- Stars du 14 juillet
- Maison qui roule



LES MOTS CODÉS DE LA SIESTE

4	21	23	2	2	3		1	8	3	11	10	17	3		6		10
5	19		4		24	7	2	3		3	5	19	5	15	3	3	20
18	10	2	17	7	4	6	3		8	10		3	26	3	5	21	10
4	26	4	5	3	8	7	4	8	3		15	2	3	20		8	3
26	3	26	3	8		4	5	7	18	19	10	3	20		12	3	2
3	8	3		7	26	8	3		3	21	4	26		2	7	21	
20		8	19	26	4	3		19		3	20	26	8	7	17	19	5
	1	4	26	4	3		1	8	3	20	20	3		24	10	5	4
22		3	26	19	5	5	3		5		19		1	4	3		15
8	7		19	5		7	8	7	15	14	5	3	3	5		7	14
7	8	10	24		9	10	26	4	2	3		7	5	3	24	4	3
15	3		7	4		26	4	8	7		14	10	4	20		24	3
14		3	5	15	2	4	5		18	4	3		15		21	3	20
	2	10		4		20	3	24	3	8		15	14	7	4	8	
8	4	16	3		7	24	5	3	20	4	3		3	7		25	
4	2		4	5		3	26	3		21	10	20		24		5	7
24	7	10	8	3	20		3	26	10	4		19	3	4	2		2
3	20	20	3		19	15		4	5	10	20	4	26	3		3	2
10		3			2	3		5		24	19	8	7	2	3		19
8	4	20	13	10	3	20		17	19		2		2		26	19	5

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
P	L	E	I	N								
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26